

INKANTER SANT-TEGONEC LOGEINER

Samedi 28 septembre 2019
saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh



Numéro 98

BIBLIOTHEQUE

Exposition « L'été 39 »

Jusqu'au 12 octobre

Les résidents de la Maison Sainte Bernadette témoignent des dernières semaines avant le début de la guerre, du jour où le tocsin a sonné et de la mobilisation des premiers jours.

Ouvert à tous.

Sélection : « La 2^{de} guerre mondiale »

En septembre et octobre, retrouvez une sélection de livres sur la 2^{de} Guerre Mondiale.

Emprunt des revues :

Afin de rendre plus accessible le prêt de revues, chaque lecteur peut désormais emprunter 8 livres ou revues pour une durée de 4 semaines (au lieu de 1 revue pour 1 semaine précédemment). Vous pouvez toujours emprunter 2 CD pour 4 semaines et 1 DVD pour 1 semaine.

Nouveaux horaires

A partir du mercredi 2 octobre, la bibliothèque élargit ses horaires d'ouverture et sera ouverte le mercredi matin de 10h à 12h.

Horaires de la bibliothèque :

lundi : 10h-12h/16h30-18h30 ; mardi, jeudi et vendredi : 16h30-18h30 ; mercredi : 10h-12h/14h30-18h30 ; samedi : 10h-12h.
Contact : Tél. 02 98 78 96 83.

bibliotheque@saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh

www.biblio-st-thegonnec-loc-eguiner.com

CHARRETTE AUX MERVEILLES

Le spectacle gratuit « Ogres du monde » vous est proposé le **vendredi 25 octobre** à 14h00, à la salle des associations en Saint-Thégonnec, dans le cadre du festival de contes « La Charrette aux Merveilles ».

Et si nous invitions ogresses et autres gros mangeurs à partager avec nous un moment ? Venez trembler avec Aïcha devant l'ogresse. Hop là, courez à toutes jambes avec Piétronimo. Découvrez avec France Quatromme, les secrets imparables pour échapper aux terribles créatures qui font trembler la terre.



REPAS DU CCAS

Le repas offert par le CCAS aux personnes âgées de 70 ans et plus, habitant la commune, aura lieu le **dimanche 6 octobre** à la salle des fêtes, en Saint-Thégonnec, à partir de 12h. Un transport sera possible depuis le bourg de Loc-Eguiner-Saint-Thégonnec.

Les **inscriptions** initialement prévues avant le 23 septembre **sont prolongées jusqu'au lundi 30 septembre** auprès des deux mairies de la commune.

Tél. : 02 98 79 61 06 ou 02 98 78 07 87.

Appel à bénévoles

L'organisation de ce repas nécessite de la main d'œuvre bénévole. Si vous êtes intéressé pour donner un coup de main pour la préparation de la salle le samedi 5 octobre à partir de 14h ou pour aider au service le 6 octobre à partir de midi, vous pouvez vous inscrire en mairie.

FERMETURE EXCEPTIONNELLE DES MAIRIES

Les deux mairies de la commune seront exceptionnellement fermées le samedi 28 septembre 2019.

PROJET TERRITOIRE ZERO CHOMEUR DE LONGUE DUREE

Walter Jaouen assure une permanence tous les jeudis de 10h à 17h au local "Point Rencontre Accueil Emploi" en face de la mairie de Saint-Thégonnec. Il accueille et informe toutes les



TERRITOIRES
ZÉRO CHÔMEUR
DE LONGUE
DURÉE

personnes intéressées par le projet et, en premier lieu, les personnes privées d'emploi.

Dans les prochaines semaines, des bénévoles passeront à votre domicile pour vous présenter le projet et recueillir vos idées, besoins, activités à créer sur notre commune. Merci de leur réserver le meilleur accueil possible.

Contact : territoireszerochomeur29@gmail.com

Site internet : <http://saint-thegonnec-loc-eguiner.bzh/territoires-zero-chomeur-de-longue-duree/>

Facebook :

<https://www.facebook.com/saint.thegonnec.loc.eguiner.tzclld/>

ATELIERS « COUP DE POUCE INFORMATIQUE »

Les inscriptions pour ces ateliers proposés par « Vas-y » sont closes. Si toute-fois vous étiez intéressé.e et n'avez pas pu vous inscrire, vous pouvez vous pré-inscrire aux ateliers « Numérique » proposés par l'association Asept en 2020.

ATELIERS ASEPT

L'association Asept Bretagne propose, pour les personnes retraitées de 55 ans et plus, différents ateliers animés par des professionnel.le.s, pour des groupes de 8 à 15 personnes.

Nous avons de nouveau la possibilité d'organiser plusieurs ateliers dans la commune, mais pour pouvoir en bénéficier, il faut un minimum de participants.

Les ateliers qui vous sont proposés sont : « **Vitalité** » et « **Nutrition** » en 2019 ; « **Mémoire** » et « **Numérique** » en 2020.

Si une de ces activités vous intéresse, vous êtes invité(e) à vous pré-inscrire en mairie dès à présent au 02 98 79 61 06.

ATTENTION! S'il n'y a pas assez d'inscrits dans les jours à venir, ces ateliers n'auront pas lieu.

Une participation financière de 20 € est demandée aux personnes pour la totalité de l'atelier. Pré-inscription en mairie.

LES AUTOMNALES

L'exposition « Les Automnales » (peinture, sculpture, céramique, photo, etc) se tiendra **du 1^{er} au 3 novembre**. Toute personne intéressée sera la bienvenue et peut contacter Roland Painchaud au 06 14 18 02 45.

COUPURES DE COURANT

Afin d'améliorer la qualité de la distribution électrique, ENEDIS (anciennement ERDF) réalisera des travaux sur le réseau électrique, entraînant une ou plusieurs coupures de courant :

- **Vendredi 4 octobre** : de 14h30 à 16h30 au lieu-dit Moulin à Papier.

- **Lundi 7 octobre** : de 9h à 11h au lieu-dit Moulin à Papier.

OBLIGATION D'INSTRUCTION

La loi pour une École de la confiance (2019-791 du 26 juillet 2019) a été promulguée. Elle instaure l'abaissement de l'âge du début de l'instruction obligatoire à 3 ans.

Tous les enfants âgés de 3, 4 et 5 ans sont concernés par l'obligation d'instruction. Tous ces enfants doivent donc désormais être inscrits dans une école ou une classe maternelle, publique ou privée, sauf si leurs parents ou responsables légaux déclarent qu'ils l'instruisent ou le font instruire dans la famille. Dans ce cas, des contrôles seront réalisés par les autorités compétentes afin de s'assurer que l'obligation d'instruction est bien respectée.

<https://frama.link/obligationdinstruction>

ASSISTANTE SOCIALE

Mme Françoise Laurent, assistante sociale, assure une permanence mensuelle en mairie le premier jeudi de chaque mois, entre 9h et 12h. Sans rendez-vous. Pour tout renseignement, s'adresser au CDAS à Morlaix, 21 rue de Poulfanc. Tél. : 02 98 88 99 90.

Exceptionnellement, la prochaine permanence aura lieu le jeudi 10 octobre (au lieu du 3).

LA MISSION LOCALE DU PAYS DE MORLAIX

Un "espace jeunes" accueille les jeunes de 16 à 25 ans qui ont besoin d'informations, de conseils et de soutien dans leur orientation sociale et professionnelle. Des permanences de Yoann Dutertre ont lieu à 14 h, à la mairie de Saint-Thégonnec, un mardi après-midi sur deux, les semaines paires.

Contact : 02 98 15 15 50.

La prochaine permanence aura lieu le mardi 1^{er} octobre.

FORMATION BABY-SITTING

avec Ti Ar Re Yaouank EPAL

Pendant les vacances d'octobre, les animateurs jeunesse de Plounéour-Ménez et Saint-Thégonnec Loc-Eguiner organisent une formation baby-sitting les **mardi 22 et mercredi 23 octobre** au local jeunes Ti Ar Re Yaouank en Saint-Thégonnec. Cette formation est ouverte aux jeunes à partir de 14 ans.

Durant ces 2 jours, les jeunes inscrits apprendront les ficelles du métier. En passant par le rythme de l'enfant, les gestes de 1^{er} secours, les techniques d'animations, le droit du travail, ils auront droit à une formation complète.

Suite à ça, ils seront inscrits sur une liste disponible en Mairie et à la crèche Ti Ar Bleizig.

La formation est gratuite si vous adhérez déjà au centre Ti Glas. Sinon une adhésion de 10 € vous sera demandée.

Les inscriptions se font auprès de Tristan Breton : yaouank6@gmail.com ou 02 98 79 68 65.

TI AR RE YAOUANK

Le local jeunes Ti Ar Re Yaouank ouvre désormais ses portes tous les week-ends durant la période scolaire. Il est ouvert aux jeunes à partir de la 6^{ème} jusqu'à 17 ans.

Les horaires d'accueil sont les suivants : mercredi après-midi de 14h à 18h, vendredi soir de 18h à 21h30 et samedi après-midi de 14h à 17h.

Tristan vous y attend pour discuter, faire un billard, une partie de console, de fléchettes, etc.

NOUVEAU SUR LA COMMUNE

L'Epuissette du Breton vous propose tous les vendredis soirs, de 18h à 21h, des produits de la mer : huitres, moules, tourteaux... Au Bar des Sports de Saint-Thégonnec. Contact : 07 81 94 95 51.

OCTOBRE ROSE

La Ligue Contre le Cancer comité départemental 29 soutient le Dépistage Organisé du cancer du sein.

Se faire dépister, c'est avoir la chance d'être régulièrement informée et rassurée sur son état de santé. C'est aussi la possibilité d'être soignée vite et efficacement si une anomalie est détectée.



Il est démontré en effet que ce dispositif permet dans la très grande majorité des cas, de détecter la maladie à un stade débutant, améliorant ainsi grandement le pronostic tout en préservant la qualité de vie et la féminité. (+ d'infos sur le site www.e-cancer.fr de l'INCA/ Institut National du cancer).

Pourquoi ? Le cancer se développe en silence. Le dépistage rend possible un diagnostic précoce, - avant l'apparition de tout symptôme. **Un cancer du sein dépisté tôt est guéri 9 fois sur 10.** Cette maladie touche une femme sur huit.

Comment ? Tous les deux ans, la mammographie (radiographie des seins), sur du matériel de dernière génération contrôlé tous les 6 mois, avec le privilège de la double lecture des clichés réalisée par un radiologue agréé ADEC 29, spécialement formé.

Pour qui ? Toutes les femmes de 50 à 74 ans.

Se faire dépister, un geste essentiel !...

Lakaat diskoachañ ar c'hgrignoù-bev, ur jestr pouezus-kaer !...

Pour plus de renseignements : CRDC antenne Finistérienne adec29@gmail.com ou tél. : 02 98 33 85 10.

LE BRETON, NOTRE LANGUE

La langue bretonne attire de plus en plus d'apprenants : cette année, ils sont plus de 30 000, jeunes et adultes venus de tous horizons. Ils souhaitent s'approprier une langue qui fait la particularité de la Bretagne et qui constitue un lien fort au sein de la société. Les parents d'élèves sont notamment de plus en plus nombreux à décider d'apprendre le breton à la suite de leurs enfants qui sont inscrits en filière bilingue. Pour cela, ils et elles ont le choix entre plusieurs formules : cours du soir, cours en journée, stages intensifs de 6 ou 9 mois. A l'issue de ces formations, les adultes peuvent valider leur niveau de langue par un diplôme d'Etat, le Diplôme de Compétence en Langue (DCL), qui leur permettra de valoriser cette nouvelle compétence, notamment sur le marché du travail.

Pour plus d'informations : 0820 20 23 20

www.brezhoneg.bzh - opab@opab.bzh.

LES TRAVAUX D'ISOLATION A 1 €

Les travaux d'isolation à 1€ des combles perdus ou des caves sont accessibles sur condition de ressources. Votre revenu fiscal de référence doit être inférieur à 18 960 € (1 personne), 27 729 € (2 personnes), 33 346 € (3 personnes), 38 958 € (4 personnes) et 44 592 € (5 personnes). Si vous êtes au-dessus des critères, vous pourrez tout de même prétendre à une prime de 10€/m² pour les combles perdus et 20€/m² pour les caves. Pour cela, inscrivez-vous auprès d'une entreprise signataire de la charte « coup de pouce » : la liste est consultable sur le site internet www.ecologique-solidaire.gouv.fr ainsi que sur le site d'Heol. Le signataire vous mettra en relation avec un artisan RGE pour réaliser les travaux.

Heol vous offre un conseil neutre et gratuit sur vos projets de construction, rénovation thermique et énergies renouvelables. Plus d'infos au 02 98 15 18 08, sur www.heol-energies.org et les réseaux sociaux.